

APPEL A CANDIDATURE

Installation de « Food Trucks » sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain

A remettre avant le 08 mars 2019

Retour sur les propositions le 15 mars 2019

Pour un démarrage dès le 1er avril 2019





Le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain souhaite expérimenter l'accueil de « Food Trucks » sur un emplacement défini du Parc Industriel afin de proposer un service de restauration rapide.

Le terme « Food Truck » ou « Camion restaurant » est défini comme un véhicule aménagé et équipé pour proposer un service de restauration à emporter.

Le souhait du SMPIPA est de proposer l'emplacement à un food truck différent par jour, du lundi au vendredi. Cependant, selon le nombre de candidats sélectionnés, il pourrait être envisageable de présenter le même food truck plusieurs jours dans la semaine. Ainsi, il est demandé aux candidats de se positionner au minimum sur un jour de la semaine, au maximum sur les 5 jours.

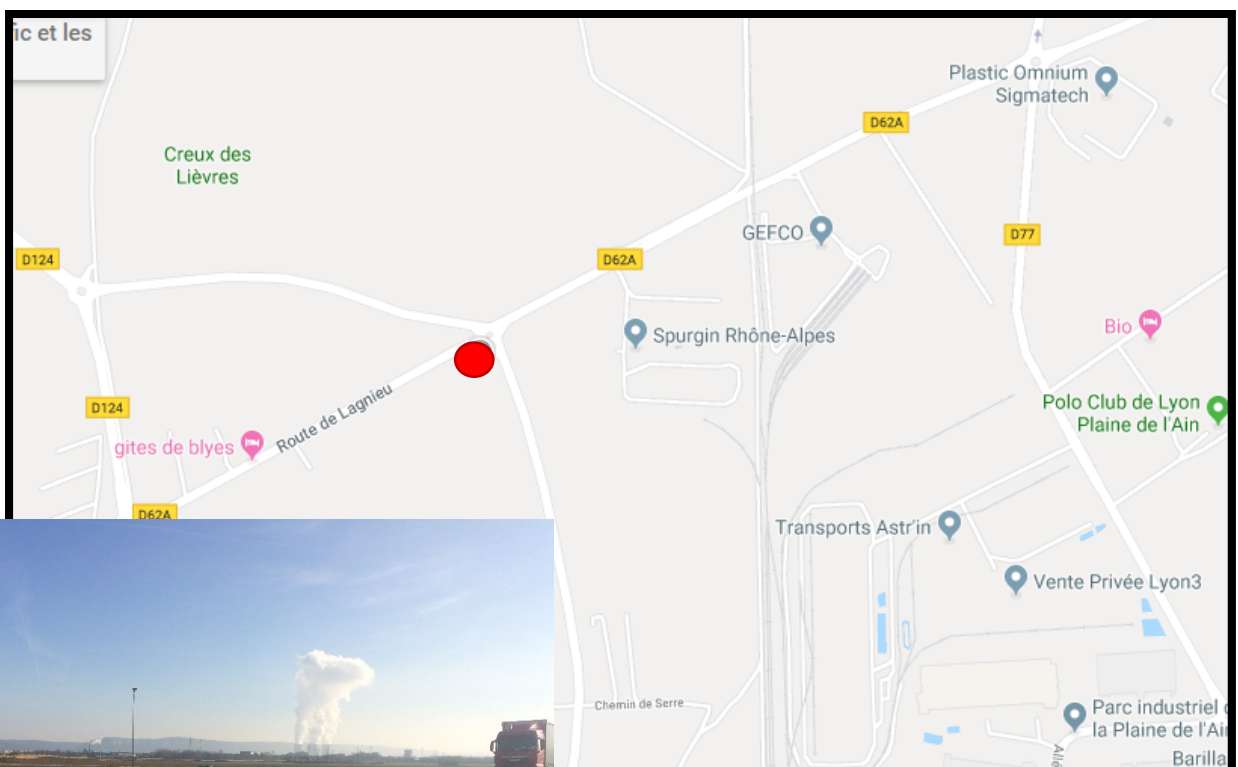
Cette expérimentation sera menée sur une durée d'un an. Un bilan sera fait à la fin de cette année pour vérifier la validité de l'emplacement et la satisfaction des salariés du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain.

Le présent dossier de candidature permettra de recueillir les éléments nécessaires au choix des candidats sur cet emplacement défini.

L'Emplacement

Lieu d'implantation proposé :

Parking poids-lourd – avenue des Troussilières 01 150 Blyes



Aucun matériel n'est disponible (chaises, tables, etc.)
L'espace proposé est de 30 m² (2 places de parking en largeur).

Les candidats devront être autonomes énergétiquement (pas de raccordement électrique possible sur l'emplacement). Il est à noter que cet emplacement pourrait évoluer en fonction de contraintes liées aux travaux ou à la sécurité.

Un sanitaire est disponible sur le parking.

Critères de sélection

Les projets de Food Truck candidats seront sélectionnés selon les critères suivants :

- Diversité par rapport à l'offre déjà existante sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
- Soin apporté à l'esthétisme du Food Truck
- Eco-responsabilité du Food Truck
- Respect des réglementations en vigueur
- Viabilité économique du projet (prévisionnel d'exploitation)

Le dossier candidat

Le formulaire de candidature doit contenir pour chaque jour de la semaine et chaque food truck :

- Une présentation du food truck proposé avec le jour de la semaine désiré ainsi que : le nom du concept, description de la cuisine proposée, menu, gamme de prix, origine des produits, originalité du concept, identité visuelle/esthétique, photos, expériences, nombre de repas vendus par jour, documents de communication...
- Un justificatif du statut juridique de l'activité
- Copie du contrat d'assurance pour la période d'exploitation concernée
- Carte d'activité ambulante
- Attestation d'assurance responsabilité civile

Le ou les food truck-s verseront une indemnité **annuelle** d'utilisation d'espace de 200€ par jour de présence sur la semaine.

Exemple : un foodtruck présent le lundi verse 200€ pour l'année. Un foodtruck présent les mardi et mercredi verse 400€ pour l'année, etc.

Le ou les food truck-s retenus devront s'engager sur un planning et une présence a minima de 11h30 à 14h (sauf circonstances exceptionnelles notamment météorologiques)

Les dossiers de candidatures seront à envoyer par courrier (cachet de la poste faisant foi) **jusqu'au 08/03/2019**, à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
Mme Cassandre JOLY
1580 avenue des bergeries
01 150 Saint-Vulbas

Evaluation de l'expérimentation

Cette expérimentation sera menée pendant une année : du 01/04/2019 au 31/03/2020

Au terme, une évaluation sera menée afin de mieux cerner les impacts de la création de cet emplacement et évaluer la satisfaction des usagers du Parc Industriel.